

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

UN CAS CONCLUANT

Au sujet du domaine public

Nous examinerons un autre jour, les plaintes des colons Proulx et D'Échène, nous dit le *Soleil*, à la fin d'une réponse à nos remarques sur la colonisation dans la région de Rimouski.

En attendant cet autre jour, nous désirons signaler cette réponse qui confirme si bien la thèse que nous avons toujours soutenue. Muni de tous les détails qu'on a pu lui fournir au ministère des Terres, — car le rédacteur du *Soleil* ne connaît de la politique canadienne que ce que lui en apprennent les brochures libérales, — l'organe ministériel nous dit que la concession forestière Pineault date de 1896, qu'elle mesurait dix milles carrés, qu'elle lui a coûté \$327 d'achat et \$3 par mille de rente foncière depuis cette date, sans avoir usé du privilège de les exploiter et qu'il lui reste à l'heure actuelle à peine une étendue équivalente à dix lots qui n'ont pas été touchés par le colon.

Admettons que toutes ces assertions soient exactes, que prouvent-elles? si ce n'est que le système actuel est à la fois injuste pour le concessionnaire de limites et vexatoire pour le colon.

Injuste pour le détenteur de limite. Il est difficile de croire que dans l'espace de quinze ans, M. Pineault n'a pas trouvé moyen d'exploiter au moins la moitié de sa limite, soit cinq milles seulement ou moins d'un tiers mille par année. Pourquoi l'a-t-il acheté s'il ne voulait pas l'exploiter? Pourquoi ne l'a-t-il pas revendue? Autant de questions à laquelle le *Soleil* ne répond pas probablement parce que le ministère qui le renseigne est ignorant sur ce point.

En tout cas, voici un homme qui a payé le plus haut prix offert à l'époque pour cette concession, et qui n'a pas pu en retirer le profit auquel il avait droit de prétendre, pourquoi? Parce que la colonisation, bien que tracassée par nos lois ridicules et une administration plus ridicule encore, a forcément empiété sur ses droits.

D'autre part l'injustice dont le concessionnaire de la coupe du bois a été victime n'a guère profité à la colonisation. Dix milles carrés de terre équivalent à soixante lots, et il en reste encore dix en pleine possession de M. Pineault. Donc depuis quinze ans, la colonisation dans ce canton n'a pris que cinquante lots, soit moins de quatre par année!

Et qu'est-ce que la province a gagné avec ce système? Au ministère des Terres la considération suprême en matière de forêts paraît être l'argent, le revenu que le trésor public peut en retirer. Quand au bout de l'année, le ministre des Terres peut montrer à M. Gouin quelques milliers de piastres de plus que l'année précédente, la poitrine du premier ministre se dilate d'aise, et M. Devlin voit tout en rose.

Elle bien, qu'est-ce que la transaction Pineault a rapporté au trésor provincial?

Le ministère des Terres nous dit par l'intermédiaire du *Soleil* que M. Pineault a payé \$327 en 1896, et \$3 par mille par année depuis, soit \$30 annuellement, ou \$450 pour quinze ans, qui, ajoutées au prix d'achat, \$327, font un grand total de \$777.

Donc, pour \$777, M. Pineault a eu pendant quinze ans, le droit de raser presque complètement dix mille de forêts, de passer avant le colon à qui il y trouvait son avantage et de laisser le défricheur en face de quelques souches avec la misère immédiate pour le récompenser de son énergie, de sa persévérance et de son patriotisme.

Voyons maintenant combien le trésor public eût retiré de la vente de cette étendue de terrain aux colons de bonne foi. Le colon paye son lot vingt piastres. Soixante lots concédés aux colons auraient donc rapporté douze cents piastres à la province, soit quatre cent trente piastres de plus que la vente faite à M. Pineault!

Rien n'illustre mieux que ce cas du canton Neigette le vice radical du système actuel de la régie du domaine de la couronne. Et pour une fois, le *Soleil* mérite nos remerciements. En attendant les explications qu'il nous annonce sur le cas de Proulx et D'Échène, il nous donne des faits sans même toucher aux cas spécifiques mentionnés par le *Progrès du Golfe*, n'en condamnant pas moins formellement la politique de ses maîtres.

Jean DUMONT.

DES METHODES PARLEMENTAIRES

C'était sous le régime Laurier. Quand la gauche faisait mine de vouloir provoquer un débat un peu long, à propos d'une mesure ministérielle, ou retardait quelque peu le vote du budget, toute la presse de M. Laurier donnait de la voix et clamait à l'obstruction. Dès le troisième jour du débat sur la réciprocité, l'an dernier, elle lançait déjà ce cri.

Un bon matin, le *Canada* sortait une manchette flamboyante: "L'opposition entrave le gouvernement interminables et idiots!" Et, une fois cette corde attaquée par le principal instrumentiste, tout l'orchestre ministériel jouait sur le même air. Le *Leinotte*, c'était toujours "l'obstruction de la gauche."

La gauche, parfois, avait recours à de telles tactiques. Et nous nous souvenons de l'avoir en maintes circonstances dénoncée à ce propos.

Mais, avec le changement de régime, les journaux libéraux ont cru prudent de changer de manœuvre. Aujourd'hui, ils ne nous parlent plus que de "la vigueur de l'opposition qui pousse le gouvernement à l'écarter dans les reines." Peu leur importe que pendant le débat sur le programme du ministère, la gauche ait usé des mêmes tactiques qu'employait il n'y a pas six mois les conservateurs, et tout le groupe oppositionniste d'alors. Pour ces feuilles à la solde d'un parti, l'adoption, — l'exagération même — par M. Laurier et ses amis, des méthodes jadis en usage chez les partisans de M. R. L. Borden, c'est un coup de maître, et qui démontre toute la force du parti libéral.

En arriver à cette conclusion, parce que, par exemple, M. Emmonson a fait un discours de deux heures et demie, c'est aller un peu loin. Le parti peut avoir les poutons solides et la gorge infatigable. Mais il faut davantage que cela pour que l'on réussisse à persuader au pays que l'opposition est redoutable.

Elle peut l'être; mais ce ne sont pas les éclats de voix et les périodes ronflantes qui le prouveront. Ce ne sont pas non plus les méthodes, — jadis condamnables chez les amis de M. Borden, et qui doivent l'être autant chez les amis de

GEORGE PELLETIER.

BILLET DU SOIR

NI TROP, NI TROP PEU

Un fermier d'Anjou avait la fâcheuse réputation de battre sa femme. Le châtelain du voisinage voulut intervenir: Voyons, mon ami, n'avez-vous pas honte d'être brutal avec votre pauvre femme? — Ah! voyez-vous, pour ça, non, Monsieur le comte, je ne suis pas brutal, je ne demande qu'une chose, c'est que chez moi, ma femme soit la maîtresse! — Eh bien, alors, tout peut s'arranger, il doit y avoir un malentendu. Faites-lui donc comprendre que vous voulez qu'elle soit la maîtresse, et sans doute, elle sera contente. — Ah! dame, non, Monsieur le Comte, elle ne sera pas contente... je veux qu'elle soit la maîtresse, mais elle veut être le maître, Eh! dame... alors...

C'est presque la question du féminisme en raccourci. Que les femmes réclament et affirment leurs droits légitimes, tout va bien, mais si elles empiètent sur les nôtres, ah! dame... alors... — Il ne faut pas aller bien loin pour trouver des femmes qui veulent être à la fois ministre de l'Intérieur et gouverneur-général: ou bien le mari régime et c'est la guerre, ou bien il cède, et ils sont ridicules tous les deux.

Si j'ai peu d'estime pour un homme qui se laisse "mener" par sa femme, j'éprouve pour celle-ci une véritable horreur.

Le langage populaire qui a des trouvailles de mots si justes dit que "c'est elle qui porte la culotte." Et c'est une évocation du type: allure virile, voix rude, verbe haut, bavardage et tapage... Il ne vous reste qu'à trouver le nom de celle que vous connaissez: elles se ressemblent toutes.

Il est clair qu'une femme doit s'intéresser aux affaires de son mari et ne rien négliger pour l'aider à mener à bien ses affaires. L'indifférence totale de ce côté a vite fait de miner l'amour le plus fervent, et de séparer peu à peu les êtres les plus unis. Mais entre ce désintéressement coupable et l'ingérence indiscrète et autoritaire que je critique, il y a une belle place pour l'idéal, qui, pour une fois, se trouve dans "le juste milieu," et qui réalise l'intimité confiante et intelligente qui met en commun tous les intérêts. Quand deux vies se fondent si bien ensemble, que les deux énergies forment une grande force qui agit sans friction ni secousse, tout semble possible et les difficultés ne comptent pas. Mais me suggère-t-on, quand l'homme est incapable, n'a ni énergie, ni initiative, ni talent et que la femme est intelligente et habile, le ménage ne gagnerait-il pas au changement de pilotes?

Pour que cela réussisse il faudrait de la part de la femme un tact infini, car moins un homme a de valeur plus il a de vanité et, dame... alors...

Marc LEFRANC

M. Lapointe et le tramway

S'il faut en croire la *Patrie* de samedi, M. l'échevin Lapointe aurait déclaré qu'il y aura "du grabuge à la prochaine session de la législature" à propos des tramways. "La compagnie serait mal venue, aurait-il dit, à invoquer ses anciennes exécutives, et nous la forcerons cette fois à baisser pavillon."

J'en demande bien pardon à M. l'échevin Lapointe, mais j'hésite à croire que ce soit lui qui force jamais la compagnie des tramways à baisser pavillon.

Je me rappelle trop que, au moment où, devant les clameurs d'indignation des citoyens de Montréal, le gouvernement allait reculer, quand le *Canada* lui-même annonçait cette reculade en termes très nets, c'est M. L. A. Lapointe qui prenait l'initiative de présenter à l'Hôtel de Ville une résolution, dont l'effet le plus clair était d'amener le conseil municipal à se charger d'une partie de la responsabilité du parlement et de fortifier la situation morale de la compagnie.

Cette résolution fait le fond d'un des articles de la nouvelle charte des tramways. De l'avis d'avocats éminents, elle donne à la compagnie des tramways une franchise de 42 ans, indépendante du consentement de la ville. Elle fait, en tout cas, planer sur ce point une doute que les autorités municipales ont délibérément laissé subsister, malgré les objurgations de quelques députés.

Il est très probable que la compagnie des tramways retournera devant l'assemblée législative pour parfaire le travail qu'elle n'a pu achever l'an dernier, mais les citoyens de Montréal feront bien de compter sur autre chose que l'énergie de M. Lapointe pour défendre leurs droits.

O. H.

Les catholiques en Russie

On a beaucoup entendu parler des persécutions dont les Juifs étaient victimes en Russie. La moindre manifestation d'hostilité contre les Hébreux avait le don d'ébranler les journalistes, émotion qui se traduisait par l'envoi de dépêches sensationnelles dans toutes les parties du monde. On a même vu des hommes d'Etat apitoyés par cette publicité organisée, inviter les prétendues victimes, à venir chercher au Canada, le grand air de la liberté, et Montréal sait si cette invitation fut acceptée avec empressement.

S'agit-il des catholiques, le zèle des agences télégraphiques diminue aussitôt.

La situation des catholiques n'est pourtant pas brillante dans les domaines du tsar et si la violence leur est épargnée, ils sont l'objet d'une oppression constante et raffinée qui rend la vie bien difficile à nos coreligionnaires de Russie.

On se réjouit trop tôt de l'édit de tolérance publié par l'empereur vers la fin de la période révolutionnaire. Aussitôt après la pacification des esprits, les vexations reprirent de plus belle. La *Civiltà Cattolica* attribue cet état de choses aux causes suivantes:

"La première fut le retour en masse au catholicisme de plus de 200,000 schismatiques, autrui catholiques de rite grec ou latin, et forcés ensuite par la violence à adhérer au schisme. "La seconde fut le réveil du fanatisme national d'un certain parti qui eut une influence puissante sur la politique russe. La profonde humiliation ressentie après la déroute issue de la guerre avec le Japon, et l'insurrection qui suivit, fomentée en grande partie par les Juifs, poussèrent un groupe nombreux de la société russe à lever l'étendard du nationalisme radical et de l'aversion contre les étrangers. Ce courant fut secondé et suivi par Stokolyp, qui vient de disparaître d'une manière si tragique. Il signala sa politique, basée sur un nationalisme excessif, par une série de violations de la justice, tant à l'égard des autres nations que des catholiques russes eux-mêmes."

L'édit du tsar, concédait à tous la liberté de changer de religion pour suivre ses propres convictions, mais les interprétations officielles restreignent singulièrement cette liberté. Ainsi elles défendent aux militaires de changer de religion pour ne pas "souiller le drapeau"; elles retiennent dans la religion officielle tous ceux qui n'ont pas atteint l'âge de vingt ans, elles prohibent toute propagande du clergé catholique parmi les partisans de la religion officielle et même les païens, à tel point qu'un prêtre catholique ne peut admettre un aspirant au catholicisme qu'avec la permission du ministre de l'Intérieur; elles empêchent aussi toute manifestation extérieure du culte, excepté dans les provinces polonaises où cette interprétation provoquerait une trop forte réaction.

"Il y a un an", dit la *Civiltà Cattolica*, "Mgr Cieplak accomplissait sa visite pastorale dans le diocèse de Minsk (lequel n'existe plus actuellement par le fait du gouvernement et est administré par le métropolitain de Mohilev). Le peuple qui, depuis de très nombreuses années, n'avait plus vu l'évêque, l'accueillit avec tant d'enthousiasme que le gouvernement en prit occasion pour condamner à des peines les prêtres et les nobles, ainsi qu'ayant transgressé les lois gouvernementales. L'évêque lui-même fut privé de certaines charges ecclésiastiques et de la plus grande partie de son traitement."

Pour propager le culte catholique il faut des églises. Les catholiques russes en avaient beaucoup, autrefois, que la persécution leur enleva à la suite de l'édit de tolérance le gouvernement permit de leur rendre toutes celles que le culte officiel ne s'était pas déjà appropriées, ou qui n'avaient pas été affectées à d'autres fins; seulement il n'y a rien de plus fécond en moyens de renier parole que le sectarisme et pendant qu'on fait attendre les catholiques, la religion officielle s'emparait complètement des édifices non encore appropriés et les catholiques durent songer à construire de nouveau. Mais en Russie, pour construire une église catholique, il faut la permission du gouvernement, et celui-ci ne l'accorde que si les requérants ont en caisse la moitié de la somme nécessaire. Alors dans les paroisses de grandes étendues on pensa tourner la difficulté en célébrant de distance en distance dans les habitations privées, mais le gouvernement décida que le culte ne pourrait être célébré que dans les églises ou chapelles érigées avec sa permission préalable.

C'est-à-dire qu'en tout et par tout il faut l'autorisation du gouvernement, et que le fameux édit de tolérance n'est qu'un leurre en autant que les catholiques sont concernés.

Paul MOREAU.

Le roi Georges vient de recevoir en un seul jour, en audience, cent princes indous.

Il y a longtemps qu'il sait comment traiter les princes: il a déjà reçu Rodolphe Lémieux à Windsor Castle.

M. Jacques Bureau ne parle pas de l'affaire Tourigny. On nous avait pourtant bien dit qu'il saisi lui-même la Chambre de cette question.

Et M. Laurier, dont cette affaire met l'honneur en jeu, que ne se dégage-t-il de cette affaire? Et M. Lémieux, qu'est-ce qu'il en fait donc?

Une réforme à faire

C'est la première fois que le Sénat demande officiellement au gouvernement de mieux partager son programme législatif entre les deux Chambres.

Sir Richard Cartwright, représentant de l'ex-gouvernement dans la Chambre Haute, reconnaît que c'est un excellent moyen d'abrégé les sessions. Il est dommage qu'il n'ait pas réussi à le faire accepter par ses anciens collègues.

Le sénateur Loughheed, représentant du cabinet actuel, promet d'insister sur ce point auprès du cabinet.

Qu'advient-il de la proposition? On ne le saura qu'à la reprise de la session, après la vacance de Noël et du Jour de l'An.

C'est une de ces suggestions que tous les partis trouvent excellente quand ils sont dans l'opposition, mais qu'ils n'acceptent qu'à contre cœur quand ils sont au pouvoir.

Tout le monde admet, pourtant que le travail effectif du Parlement se ferait beaucoup mieux et plus rapidement si la moitié de la législation ministérielle passait d'abord au Sénat. Ainsi, pendant que la Chambre des Communes perd son temps à écouter les réminiscences de M. Rodolphe Lémieux et les philippiques déparées de M. Laurier, le Sénat aurait pu étudier et voter le projet de loi réorganisant la Commission du Havre de Québec.

Avec le système actuel le Sénat se réunit pour rire ou pour bâiller la moitié du temps de la session, puis quand la fringale du départ prend les députés, il lui faut passer la législation des Communes à la course.

Le meilleur remède à cet état de chose, nous dit Sir Richard Cartwright, serait que le Sénat prit tout le temps nécessaire pour faire son travail de révision, au risque de prolonger la session d'une quinzaine. Nous le croyons, et c'est peut-être ce qui arrivera un jour ou l'autre.

Il vaudrait mieux cependant que le gouvernement mit fin à la routine et partageât l'initiative de sa législation entre le Sénat et la Chambre des Communes. Il y a chaque année des projets dont l'étude demande beaucoup de temps sans être susceptibles d'amendements considérables, et qui pourraient occuper utilement les sénateurs pendant que les députés jurent à propos de tout et, souvent, à propos de rien.

On objectera peut-être que la majorité du Sénat étant hostile au gouvernement celui-ci pourrait, en soumettant ses projets aux sénateurs d'abord, s'exposer à de sérieux embarras. Nous répondons que les gouvernements forts ne se laissent pas arrêter par de semblables craintes.

Jean DUMONT.

Sur le Pont d'Avignon....

Le "Canada" écrit ce matin que le gouvernement Gouin a souligné la masse du peuple.

C'est vrai: il le soulage de son argent pour construire un château aux bandits, à Bordeaux.

"Il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs", écrivait récemment un journaliste à propos d'un débat sur les charmes Cockshutt, aux Communes.

M. le député Lapointe, de Montréal, s'est tout de suite indigné. Il a prétendu que le journaliste prenait les députés pour des boeufs.

M. Bourassa est un lâche, dit une feuille goministe.

S'il est courageux, c'est être comme Rodolphe Lémieux, tout le monde voudrait être lâche.

Si le "Canada" tient tant à parler de "poings", qu'il nous rappelle donc Rodolphe Lémieux à Saint-Hyacinthe, quand, les poings crispés et le visage blême de peur, il était à Laverne: "Fripouille!"

Le "Canada" a-t-il donc oublié ce que se passait avant le 21 septembre?

M. Carnegie félicite M. Laurier de ce qu'il ait pu, lui, Canadien-français, gouverner des Écossais sans avoir de misère.

M. Carnegie oublie que des Français et les Écossais ont toujours été de grands amis.

Le roi Georges vient de recevoir en un seul jour, en audience, cent princes indous.

Il y a longtemps qu'il sait comment traiter les princes: il a déjà reçu Rodolphe Lémieux à Windsor Castle.

M. Jacques Bureau ne parle pas de l'affaire Tourigny. On nous avait pourtant bien dit qu'il saisi lui-même la Chambre de cette question.

Et M. Laurier, dont cette affaire met l'honneur en jeu, que ne se dégage-t-il de cette affaire? Et M. Lémieux, qu'est-ce qu'il en fait donc?

L'hon. L. P. Pelletier fêté par ses amis

Le ministre des postes est l'objet d'une démonstration enthousiaste de la part de ses amis du district de Québec, dans un banquet donné à l'hôtel Frontenac.

LE DISCOURS DE M. PELLETIER

(Spécial au "Devoir")

Québec, 11 décembre. — Le banquet offert à l'hon. L. P. Pelletier, samedi soir, au Château Frontenac, par ses amis de la ville et du district de Québec a obtenu un succès sans précédent.

Près de quatre cents convives y ont pris part et le comité d'organisation a dû forcément mettre de côté deux cents demandes, à cause du manque d'accommodation. Parmi cette assistance nombreuse on remarquait trois ministres fédéraux, à part le héros de la fête, un grand nombre de députés fédéraux, le chef de l'opposition de Québec et la plupart des candidats conservateurs du district de Québec des autres districts aux dernières élections.

L'enthousiasme n'a cessé de régner durant le banquet et la salle offrait plutôt l'aspect d'une grande démonstration populaire.

L'hon. Thomas Chabais, conseiller législatif, président, il avait à sa droite, à la table d'honneur: l'hôte de la fête, l'hon. L. P. Pelletier, et, à sa gauche, l'hon. L. P. Pelletier, ministre de la Milice, l'hon. Bruno Nantel, ministre de l'Intérieur, le Dr Paquet, député de l'Islet, M. Albert Sévigny, M. Armand Laverne, M. Wm. Price, M. C. H. Chabais, de Montréal, M. Alphonse Bernier, MM. Jules Hone, F. X. Drouin, L. M. Beliveau, Emile Gélley, E. W. A. Vézina, A. sa gauche, l'hon. M. B. Burdell, ministre de l'Agriculture, M. J. M. Teller, chef de l'opposition à Québec, M. D. O. Lespérance, député de Montmagny, M. Pierre Dauterive, le Dr Michel Fiset, l'hon. T. C. Casgrain, M. C. A. Pentland, M. Victor Châteauneuf, M. Pennington, député de Mégantic, Dr W. A. Verge, M. Blodet Lévesque, Dr Normand, W. J. Roy.

Les toasts ont été nombreux et les discours aussi. On fut d'abord à la santé du Roi, puis, le président proposa la santé de l'hôte du banquet. En termes délicats, M. Chabais fit un bel éloge de M. Pelletier qui se leva en suite pour répondre à sa santé. Le ministre des Postes reçut une ovation prolongée. Il prononça un long discours au cours duquel il traita les grandes questions politiques du jour.

DISCOURS DE M. PELLETIER

L'hon. M. Pelletier remercia d'abord en commençant son discours, les organisateurs du banquet, ses collègues qui sont venus représenter le gouvernement, et M. Chabais, pour son beau discours et ses honnêtes paroles. Il salua ensuite M. Teller, chef de l'opposition de Québec, à qui il souhaita bonsoir et succès pour l'avenir, et entassa les choses politiques.

LA RECIPROCITE

Vous vous attendez probablement à ce que je vous dise un mot de cette vieille connaissance dont nous croyons avoir portée au cinquième le 21 septembre. Voici cependant que depuis le commencement de la présente session, on se demande si cette vieille connaissance est bien morte. Pendant le débat sur l'Adresse, M. Guthrie, le député de South Wellington qui devait être ministre de la Justice à la place de M. Aylesworth si le régime libéral avait continué, nous a déclaré d'une manière formelle, que la réciprocité était morte, et il a été très applaudi par ses amis politiques. Cependant, il avait à peine repris son siège que l'honorable M. Pugsley, le ministre des Travaux Publics de l'ancien gouvernement, se levait et déclarait que la réciprocité était encore à l'ordre du jour, et qu'il continuerait de combattre pour l'obtenir. Après lui, un autre ministre de l'ex-gouvernement Laurier, M. Oliver, déclarait la même chose, et le Dr Clark, député de Red Deer, faisait des déclarations identiques; et les libéraux qui avaient applaudi à l'annonce de la déclaration de M. Guthrie, ont également applaudi les déclarations de M. M. Pugsley, Oliver et le Dr Clark. Sir Wilfrid Laurier n'a applaudi ni les uns ni les autres. Il s'est contenté de regretter que le peuple ait voté contre la réciprocité, mais il s'est donné bien garde d'annoncer qu'elle restait un des articles de son programme. Il paraît qu'il avait d'excellentes raisons pour cela, car tandis que les libéraux nous accusent de n'être pas un ministère homogène, il paraît qu'ils n'ont pas su s'entendre eux-mêmes sur la question de savoir si la réciprocité restait ou non de leur programme. Pour le moment, ils applaudissent ceux qui disent qu'elle y est, et ceux qui disent qu'elle n'en est pas, et ils paraissent tous satisfaits de se contredire d'une manière si flagrante. Je crois que si l'Angleterre nous offrait une préférence dans son marché pour les produits de ses colonies, le parti libéral serait lui-même obligé, malgré lui, d'abandonner pour toujours la réciprocité avec les États-Unis.

LA MARINE

Lors de ma réélection par acclamation à la Jeune Lorette, j'ai dit que lorsque j'aurais été invité à entrer dans le Gouvernement, on ne m'aurait pas demandé d'abandonner mon article de non programme. Cette phrase a fait l'objet de beaucoup de questions en Chambre. On a demandé à l'honorable M. Borden, s'il m'avait fait des promesses. Le Premier Ministre a répondu qu'il n'avait pas fait d'aussi grandes promesses que celles contenues dans ses déclarations publiques. Cette réponse était complète et devait satisfaire les plus exigeants. Nous avons alors vu un curieux spectacle. Les journaux libéraux d'Ontario se sont écriés à grands cris: "Voyez-vous, c'est la Province de Québec qui mène", et les journaux libéraux de la Province de Québec, ont dit: "Voyez-vous, ce sont les ministres Canadiens-français qui se sont fait rouler." Lors-

Et vous surprenez maintenant de constater que tous les ministres et les députés ministériels en soient arrivés à la conclusion qu'il était inopportuniste de continuer à discuter la question de la marine de M. Laurier et le 21 septembre le peuple la condamnant à son tour, sans connaître l'opinion du commandant Roper.

Le rapport du commandant Roper était adressé à l'amiral Kingsmill. Or, dernier, après l'avoir étudié, faisait le 9 octobre un rapport au ministre de la marine de M. Laurier, et le 21 septembre le peuple la condamnant à son tour, sans connaître l'opinion du commandant Roper.

Et vous surprenez maintenant de constater que tous les ministres et les députés ministériels en soient arrivés à la conclusion qu'il était inopportuniste de continuer à discuter la question de la marine de M. Laurier et le 21 septembre le peuple la condamnant à son tour, sans connaître l'opinion du commandant Roper.

PROGRAMME POUR LE PAYS

Nous avons eu bien peu de temps à notre disposition pour élaborer notre programme.

Il nous a fallu nous faire réélire, mettre un peu d'ordre partout, répondre à des milliers de lettres, nous réunir au courant de nos départements respectifs, courir au plus pressé, réélire les chambres en toute hâte pour faire voter les montants nécessaires aux services publics, au paiement des salaires en souffrance, etc.

Nous avons trouvé une seule minute pour dire au peuple qu'il attendait quel était le premier article de notre programme pour tout le pays. Et cette minute nous l'avons consacrée toute entière aux cultivateurs, à la classe agricole et à l'agriculture, ceux qui nous ont précédé ont proclamé au dernier moment, au milieu d'un grand vacarme, que le tour du monde était enfin arrivé. Au lieu d'attendre à la fin de nos quinze ans, nous considérons, nous, que c'est notre premier instant auquel le cultivateur a droit.

En conséquence notre premier discours du trône a annoncé que nous voulions donner de la terre, des outils, ouvrir du sol, aux cultivateurs, nous voulions la terre de ce pays, de l'encouragement, de l'aide et des bons che-

(Suite à la 2ème page)

Le Congrès de la langue française

Réunion consultative au Monument National, samedi soir. — Une grande assemblée publique sera organisée prochainement dans le but de faire connaître l'oeuvre du Congrès

Une réunion consultative a eu lieu samedi soir, au Monument National, quant à l'organisation du congrès de la langue française qui aura lieu à Québec dans le mois de juin prochain. Les personnes présentes, quoique peu nombreuses, étaient très représentatives. Nous avons remarqué, entre autres, M. Adjuvior Rivard, secrétaire du comité général du congrès de la langue française, M. l'abbé Lortie, trésorier de ce même comité, M. l'abbé Perrier, vicaire général des écoles catholiques de Montréal; M. l'abbé Broseau, aumônier du Mont St-Louis; M. J. L. Archambault, président de l'Union Catholique; M. J. B. Lagacé, représentant de la commission des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques de l'Association St-Jean-Baptiste; les membres du comité régional de l'A. C. J. C., etc.

M. Rivard a exposé le but de la réunion, qui était de voir aux moyens à prendre pour apporter le concours le plus efficace à la préparation du congrès de la langue française. Il a aussi développé la raison d'être de ce congrès, son importance, son utilité. La substance de ses remarques est entièrement contenue dans l'entrevue publiée dans le "Devoir" de samedi.

M. Rivard a insisté particulièrement sur la nécessité d'obtenir le plus grand nombre possible d'adhésions au congrès. C'est par le nombre des adhérents que les vœux formulés auront plus de poids et aideront aux revendications futures en faveur des droits de la langue française.

Comme l'a fait ensuite remarquer M. Lagacé, l'Association St-Jean-Baptiste a déjà chargé un comité de ses membres de prendre la direction du mouvement à Montréal.

Après quelque délibération, il a été entendu que ce comité sera convoqué sans retard. Il s'ajoutera les membres du comité régional de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, pour organiser une grande démonstration au Monument National, en faveur du congrès de la langue française. L'un des membres les plus en vue du comité du congrès de Québec, Mgr Roy, M. l'abbé Lortie, M. A. Rivard ou M. Chapias, sera invité à exposer publiquement le but du congrès et le travail à faire pour en assurer le succès. MM. les curés de toutes les paroisses de Montréal seront priés d'obtenir à l'oeuvre le concours des diverses associations paroissiales. Les sociétés canadiennes-françaises de bienfaisance seront également enrôlées, de façon à créer un mouvement d'ensemble aussi général que possible.

LES McNAMARA EN PRISON

LES DEUX CRIMINELS SONT RENDUS A SAN-QUENTIN. — PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES SERAIENT IMPLIQUEES DANS L'AFFAIRE. — LA CONFIDENTE DE J. J. McNAMARA EST RETROUVEE A CHICAGO.

San Quentin, 11. — Les deux frères McNamara sont rendus au pénitencier où l'un doit passer le reste de ses jours et l'autre quinze années à venir. Le voyage de Los Angeles à San Quentin s'effectuait en train rapide et à dix heures hier matin, ils faisaient leur entrée à la prison. Ils furent photographiés puis relevés de la livrée des forçats. J. J. McNamara porte le No 25314; son frère 25315. Leur cellule donne sur la cour supérieure de la prison, un joli jardin de fleurs.

Indianapolis, 11. — Ceux qui sont chargés par la National Erectors Association de rechercher les personnes impliquées dans l'explosion du "Times", de Los Angeles disent que plusieurs centaines de personnes étaient au courant des plans préparés pour l'explosion. C'est du moins ce qu'affirmait J. A. G. Badorf.

On prépare une liste de lettres compromettantes pour plusieurs personnes, et qui montrent qu'elles étaient impliquées dans la série des explosions préparées contre les propriétés des non-unionistes. Il y a dans ces documents une série de lettres saisies dans les bureaux de l'Union des charpentiers en fer.

L'Erectors' Association prétend que les dynamiteurs recevaient l'aide financière d'autres groupes que de l'Union principalement intéressée.

New-York, 11. — L'on vient de découvrir Mlle Nora Haley,

La Société d'Administration Générale

35 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

agit comme agent de transfert et d'enregistrement d'actions et de débetures de toute compagnie incorporée.

Tout actionnaire dans une compagnie devrait exiger des directeurs l'emploi d'une Société d'Administration pour le transfert et l'enregistrement des actions et des débetures.

CENT ANNÉES DE PAIX

MM. Borden et Carnegie prennent part à un dîner à New-York. — Les relations amicales entre les deux pays

New-York, 11. — Samedi soir, l'hon. M. R. L. Borden, premier ministre du Canada, et M. Andrew Carnegie étaient les hôtes du comité exécutif du Comité National pour la célébration du centenaire de la paix parmi les peuples de langue anglaise, à un dîner offert à l'hôtel Astor. La célébration est projetée pour 1914-15.

M. Carnegie est président du Comité National. Il était d'excellente humeur et il a dit que le plus grand éloge qu'il pût faire de sir Wilfrid Laurier, c'est de dire que, bien que Français, il a réussi à gouverner des Écossais.

"Un Français qui peut faire cela, a-t-il ajouté, n'a pas besoin d'autre diplôme. Mais maintenant que le Canada a un Écossais comme premier ministre, je prévois que le pays va faire de grands progrès. Vous du Canada, et nous des États-Unis, nous nous sommes rapprochés davantage chaque année, il en devrait être de même pour tous les peuples de race anglaise. Je n'ai jamais rien fait pour la république américaine sans faire la même chose également pour le Canada. Je n'ai jamais rencontré au Canada un homme qui fût en faveur de l'annexion aux États-Unis. Je n'ai pas rencontré non plus un homme qui fût opposé à ce que le Canada s'annexât les États-Unis."

"Quand nous avons été dans le trouble, le Canada nous a envoyé 400,000. Si jamais le Canada se trouve dans la peine, nous vous enverrons 400,000 hommes."

Saisissant alors la main de M. Borden et la tenant dans la sienne, M. Carnegie leva la tête avec emphase et ajouta: "Télégraphiez-moi quand vous en aurez besoin. Vous connaissez mon adresse."

M. Carnegie termina en exprimant l'espoir que le jour viendrait où le monde entier sera une vaste fraternité humaine.

M. Borden parla de la réforme du service civil au Canada.

Dans le Monde Ouvrier

PIN DE GREVE

Les ouvriers de la Pender Mail Works de St-Jean, New-Brunswick, déjà en grève depuis quelque temps pour obtenir une réduction des heures de travail le samedi, accepteront probablement l'offre de la compagnie de commencer une heure plus tard le matin et de finir à six heures.

Les hommes se sont formés en union samedi dernier et il est probable que la majorité votera pour la fin de la grève.

AVIS AUX RELIEURS

Tous les membres du local 91 de l'Union des relieurs sont instamment priés de se rendre ce soir au lieu des assemblées régulières, au Temple du Travail. Des affaires très importantes y seront discutées dans l'intérêt du métier et des membres en particulier.

JOS. PELLETIER.

GRACIEUSE INVITATION

Le local 197 des relieurs fait de louables efforts pour amener dans ses rangs les jeunes filles qui travaillent dans les ateliers de reliure.

Elles sont priées de se rendre, ce soir à la salle St-Joseph, coin des rues Ste-Elisabeth et Ste-Catherine où se tiendra une très importante assemblée des filles du métier de la reliure. Cette assemblée est convoquée par le local 197 de l'Union des relieurs, et les officiers du dit local se font un plaisir d'inviter toutes les filles de la reliure de se rendre; si elles n'appartiennent pas déjà à l'union, elles auront là une occasion de se joindre à leurs sœurs qui font déjà partie du local 197.

LE DERNIER VOTE

Ce soir on continuera de prendre le vote référendum sur l'augmentation des taxes de contribution des unions de charpentiers-menuisiers. Les membres des locaux 134 et 1127 sont priés d'être présents, au moins ceux qui n'ont pas encore voté. On fera aussi l'élection des officiers de ces deux unions de la construction.

MONUMENT RODIER

Demain soir, le comité du monument Rodier aura une séance au Temple du Travail. Tous sont priés d'être présents.

COMMUNIQUE

M. le Chroniqueur Ouvrier, "Le Devoir". Cher Monsieur, Comptant sur l'hospitalité des colonnes que le "Devoir" met au service de la classe ouvrière, vous obligez l'Union Typographique Jacques Cartier No 145, en publiant la liste des imprimeries qui ont obtenu le privilège de servir de notre étiquette.

La publication de cette liste rendra justice à ceux qui ont obtenu ce privilège et préviendra le public contre les imprimeries sans scrupule qui se servent de fausses étiquettes.

Vous remerciant d'avance de l'hospitalité de vos colonnes,

Je demeure, Monsieur, Votre dévoué,

OVIDE GRANDMAISON, Secrétaire U. T. J. C. 145.

LISTE DES ATELIERS QUI ONT LE PRIVILEGE DE SE SERVIR DE L'ETIQUETTE

No 1, La "Presse", rue Saint-Jacques; No 2, La "Patric", rue Sainte-Catherine; No 3, Le "Canada", 73-75 rue Saint-Jacques; No 4, La "Cie d'Imp. La "Patric", rue Sainte-Catherine; No 5, L'imprimerie Modène, 25, rue Saint-Gabriel; No 6, Edmond Sawyer, 18, rue Hospital; No 7, Mercantile Printing, 306, rue Saint-Paul; No 8, J. Perron, 1897, rue Notre-Dame Ouest; No 9, J.-B. Renaud, 731, rue De Montigny; No 10, Imprimerie Montcalm, 1903, rue Boyer, P. Am.

"L'exemple du service civil américain, dit-il, nous a été d'un grand secours."

Nous avons l'intention de procéder d'après ce plan en établissant notre propre système de service civil. Le Canada et les États-Unis ont plusieurs problèmes communs, que chacun doit faire résoudre par sa propre population. Mais je sais que tant que la terre tournera, le Canada et l'Amérique garderont l'un envers l'autre les sentiments les plus amicaux."

M. Oscar S. Strauss fut le seul orateur à faire allusion à la défectuosité du projet de réciprocité devant le peuple du Canada. Il dit que le fait que le traité n'a pas été approuvé n'altère en rien les bons sentiments qui existent entre les deux pays. Il ajouta que les lois qui réconcilient le capital et le travail au Canada devraient être adoptées aux États-Unis, parce qu'elles sont bonnes. Il vanta la qualité de l'immigration canadienne aux États-Unis et déclara que les portes étaient grandes ouvertes pour laisser entrer les bons gens qui viennent du Dominion.

M. John A. Stewart, président du comité exécutif de la célébration, parla du plan des grandes fêtes du centenaire. Il dit que le comité se propose de faire construire à New-York un édifice destiné à l'usage du public, comme souvenir des cent ans de paix, ainsi qu'un pont libre sur la rivière Niagara.

Avant le dîner de samedi soir, M. Borden s'est rendu dans l'après-midi à Oyster Bay, où il a été reçu par le Col. Théodore Roosevelt. Le premier ministre et l'ex-président ont causé ensemble pendant deux heures.

M. Borden a aussi rencontré pendant son séjour ici, M. Henry W. Taft, frère du président, avec qui il a eu une agréable entrevue. M. et Mme Borden sont partis hier soir pour Ottawa.

herst; No 11, La "Presse", (Dépt. Jobs); No 12, Le "Devoir", rue Saint-Jacques; No 14, Cie Marchand Frères Liée, 56, rue Amherst; No 15, On r Brûler, 1042, rue Ontario Est; No 16, Eugène L'Archevêque, 601, rue Dorion; No 17, A. P. Figeol, Coin Ontario et Hôtel de Ville; No 18, Perreault Printing Co, 71a rue Saint-Jacques; No 19, Joseph Varin, 1704 Cadieux; No 20, Le "Peuple", 71-73 rue des Commissaires.

AU PARTI OUVRIER

Le comité général du Parti Ouvrier a siégé hier soir sous la présidence de M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve.

Le comité a approuvé la suggestion du Club Mont-Royal, et a endorsed la candidature des échevins Mayrand et Clément, celle de M. Tétreau a aussi été finalement endorsed. M. Naris Arcand ayant annoncé qu'il ne se présenterait pas.

On reçoit une lettre de M. Geo. Marcell, demandant l'autorisation de venir exposer son programme comme candidat, à la mairie. Renvoyé à la prochaine séance.

Le comité refuse d'endosser la candidature de l'ex-échevin Nap. Séguin, dans Ste-Marie, parce que M. Séguin, dit-on, n'appartient à aucune organisation ouvrière. La suggestion avait été faite par le club Rosemont.

Sur proposition de M. Joseph Ainey, il est résolu qu'aucun membre du Parti Ouvrier n'aura le droit d'«avvenir de «travailler» sur les hustings, dans les clubs ou les comités en faveur d'autres candidats que ceux qui sont régulièrement approuvés par le parti.

On discute aussi de l'opportunité d'avoir le référendum sur l'abolition de la qualification foncière. L'on est d'avis que le temps est peut-être mal choisi de prendre le vote référendum lors d'une question de cette importance lorsque 20,000 électeurs intéressés sont des qualifiés, à cause d'un retard dans le paiement de leurs taxes. Enfin, la chose est faite on tâchera d'en tirer le meilleur profit possible et l'on propose que le comité général fasse la campagne conjointement avec le Conseil des Métiers.

La construction à Montréal

NOTRE VILLE EST EFFECTIVEMENT A LA TÊTE DE TOUTES LES VILLES CANADIENNES.

Comme il y a deux quartiers qui ne font pas de rapports à l'hôtel de ville, au sujet de la construction, et comme la Commission du Havre est également exempte de demandes de permis de construction, l'inspecteur des bâtisses, M. Chausé, est d'opinion que si tous ces rapports étaient comptés, Montréal viendrait en tête de toutes les villes canadiennes pour les constructions nouvelles. La publication de cette liste rendra justice à ceux qui ont obtenu ce privilège et préviendra le public contre les imprimeries sans scrupule qui se servent de fausses étiquettes.

Vous remerciant d'avance de l'hospitalité de vos colonnes,

Je demeure, Monsieur, Votre dévoué,

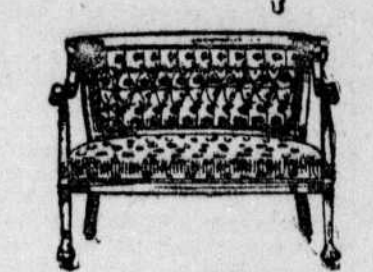
OVIDE GRANDMAISON, Secrétaire U. T. J. C. 145.

LISTE DES ATELIERS QUI ONT LE PRIVILEGE DE SE SERVIR DE L'ETIQUETTE

No 1, La "Presse", rue Saint-Jacques; No 2, La "Patric", rue Sainte-Catherine; No 3, Le "Canada", 73-75 rue Saint-Jacques; No 4, La "Cie d'Imp. La "Patric", rue Sainte-Catherine; No 5, L'imprimerie Modène, 25, rue Saint-Gabriel; No 6, Edmond Sawyer, 18, rue Hospital; No 7, Mercantile Printing, 306, rue Saint-Paul; No 8, J. Perron, 1897, rue Notre-Dame Ouest; No 9, J.-B. Renaud, 731, rue De Montigny; No 10, Imprimerie Montcalm, 1903, rue Boyer, P. Am.

Utile Autant qu'Agréable

Rendez vos Amis Heureux en Augmentant leur Confort



NOUS avons à votre disposition quantité d'articles se prêtant admirablement à cet usage. Nous avons de grandes occasions dans quelques lignes spéciales, car tout ce que nous avons d'articles de fantaisie doivent être vendus avant la fin du mois, afin de ne pas être dans la nécessité de les déménager à notre nouveau magasin.

Nous offrons de grandes réductions sur les marchandises régulières, l'espace étant littéralement encombré. Nos COUCHETTES EN CUIVRE, (environ 30 modèles différents), SIDEBORDS et SETS DE SALON, subissent les plus grandes réductions ainsi que les Cabinets à Porcelaine, Porte-chapeaux, Grands Fauteuils et Berceuses de confort, etc., etc. Enfin toutes les lignes régulières sont réduites, notre prochain déménagement nous forçant d'en agir ainsi.

Achetez de bonne heure, nous livrerons vos marchandises seulement quand vous le voudrez; vous aurez ainsi les meilleures valeurs et éviterez la foule.

J. N. ARCHAMBAULT

974 RUE ST-DENIS, près Rachel

A travers la Ville

INCENDIE CONSIDÉRABLE

La manufacture de portes et de châssis de MM. Landreville & Huard, à la Longue-Pointe, a été détruite par le feu, hier, l'engin No 13, d'Hocheville, avec lequel les pompiers essayèrent de combattre l'incendie, fit défaut dès qu'on voulut s'en servir. L'édifice était en bois et avait deux étages. On ignore l'origine du feu.

ILS VOLAIENT DES REVOLVERS

Walter et James Collen, enfants âgés de 12 et de 7 ans, et Roby Horowitz, âgé de 7 ans, ont comparu devant le juge Bazin; ils sont accusés d'avoir volé un certain nombre de revolvers dans un bric-à-brac.

Un autre enfant, Alex Greenbaum, 10 ans, demeurant au No 429 rue Cadieux, a également comparu, sous l'accusation de tentative de vol. La cause de ces enfants sera appelée de nouveau jeudi, le 15.

MANIÈRES PEU DELICATES

Ludger Champagne, un journalier de Sord, a été arrêté, et il est accusé d'avoir arrêté et battu un nommé Senneville qui passait dans la rue Saint-Paul, et de lui avoir enlevé sa montre. Champagne se dit innocent. On a retrouvé la montre de Senneville chez un regrattier juif.

MME PANKHURST A MONTEAL

Mme Pankhurst, leader des suffragettes d'Angleterre, est arrivée cette après-midi des États-Unis. Cet après-midi, elle sera l'hôte d'honneur à une réception donnée à la salle Crescent, sous les auspices du Conseil Local des Femmes.

CONFERENCE DE M. TEJA SINGH.

Le professeur Teja Singh, M.A., LL.B., de l'Université de Punjab, fera une conférence sur "l'évolution de la mentalité indienne depuis le XIVe siècle", mercredi, le 13, à 8 heures du soir, devant la McGill Oriental Society, dans l'édifice de la physique. Le public en général sera admis.

Bénédiction d'une cloche

GRANDE CÉRÉMONIE, Hier, A YVOUILLE, PRÉSIDENTE PAR Mgr L'ARCHEVÊQUE.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque a présidé, hier, en la chapelle provisoire de St-Alexandre d'Yvoille, à la bénédiction d'une cloche. La cérémonie a été très imposante. La chapelle de la nouvelle paroisse était magnifiquement décorée, à cette occasion, et une foule de fidèles s'y pressaient.

Aussitôt après l'arrivée de Monseigneur, le Rév. Père Hubert, C.S.S.R., professeur à l'Institut des Rédemptoristes d'Ottawa, prononça un sermon de circonstance. Il prit pour texte, ces paroles du psaume 28: "Vox Domini in virtute, vox Domini in munificatione". Il divisa son allocution en deux parties, et démontra que la cloche est la voix de Dieu et la voix du peuple, la voix de Dieu qui rappelle au peuple ses devoirs, la voix du peuple qui supplie son Dieu de le servir.

Monseigneur, avant de bénir la cloche, prononça quelques mots en anglais et en français. Il a dit, en substance: "Ce matin, j'ai béni l'église des Italiens; ce soir je serai chez les Ruthènes; je suis heureux de me trouver au milieu de vous, entre ces deux visites. Je suis heureux de constater le zèle et le dévouement que vous manifestez, et je remercie les Révérends Pères Rédemptoristes de ce qu'ils ont fait pour de vous demander aujourd'hui de prendre trois résolutions: de ne jamais manquer d'assister à la messe le dimanche, lorsque la cloche vous appelle, de réciter l'Angelus régulièrement et d'avoir toujours une pensée pour les morts, lorsque sonnent les glas, car si nous sommes charitables pour les morts, les morts le seront pour nous."

Monseigneur, assisté du Rév. P. Fouché, curé de Villavie, et de M. l'abbé Charroir, chapelain des Soeurs de Jésus-Marie, a ensuite procédé à la bénédiction et à l'activation de la cloche, après quoi ont lieu la bénédiction du Saint-Sacrement.

La paroisse d'Yvoille, comme on sait, est fondée depuis à peine un an. Elle est desservie par le Rév. P. Simard, C.S.S.R. A venir jusqu'ici, on s'était passé de cloche. Celle qui a été bénie hier, est le fruit de la générosité des fidèles d'Yvoille. Cette cloche vient de la maison Balzé; elle pèse 300 livres.

Le Cadeau qui Plait Toujours.
UNE BOITE DE
GANTS PERRIN
Les Favoris de la Mode.

Toujours à vos Ordres

POUR EXECUTER VOS TRAVAUX...

d'Impressions

Programmes, Revues, Brochures, Factums, Têtes de comptes, Têtes de lettres, Cartes d'affaires ou de visites, Lettres de faire part, Circulaires, etc., etc. :: ::

Voilà les travaux dont on se charge à l'atelier du

"DEVOIR"

TOUT se FAIT VITE et BIEN. CONFIEZ-NOUS VOS TRAVAUX D'IMPRESSION.

71a Rue Saint-Jacques

Un fait qu'il importe de connaître

Volontiers nous faisons savoir à nos lecteurs qu'à la mi-décembre prochain, les révérends soeurs missionnaires d'Afrique publieront chaque mois leur revue annuelle: "Visite de Notre-Dame d'Afrique aux foyers canadiens".

"L'Enseignement Primaire", dans un article intéressant et suggestif, fait un appel pressant à toutes les personnes de bonne volonté qui voudront se faire zélatrices. Un tirage spécial a fait de cet article un joli huit pages, avec gravure frontispice de Notre-Dame d'Afrique au recto. Nombre de personnes ne pourront lire cet appel, et rester indifférentes, non seulement à l'oeuvre qu'il s'agit d'aider, mais encore aux avantages tant spirituels que temporels offerts, pour stimuler le zèle. L'on peut se procurer, gratis, ce petit pamphlet, qui vaut la peine d'être lu, chez les Soeurs Blanches, 41, des Remparts, Québec, en personne ou par correspondance.

Par une innovation neuve, les auteurs de "Pour les Missions", l'Apostolat en Afrique, offrent aux zélatrices, aux zélatrices, aux abonnés, l'avantage si grand de vingt-quatre messes dites à Québec et en Afrique, deux chaque mois, durant cinq ans. Ces messes sont fondées avec la permission de Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, et applicables aux défunts. Pour chaque reçu d'abonnement, une déclaration signée par Sa Grandeur, attestant la fondation des messes, est reproduite.

On nous informe qu'en sus, les Révérends Soeurs offriront aux zélatrices, abonnés et bienfaiteurs, l'avantage de deux ou trois messes mensuelles, à perpétuité.

Les mêmes auteurs de "L'Apostolat en Afrique" proposent encore aux zélatrices et zélatrices qui s'occupent de recueillir des abonnements, l'occasion de gagner de jolies primes. Pour chaque volume de six à huit volumes d'une valeur assez considérable.

Pour ne citer que ceux constituant la première: "Mme Ste-Anne", par Père Charland, grande édition artistiquement illustrée; "Vie du Cardinal Lavergne", par Mgr Bannard; 2 forts volumes, "Au pays de Mgr de Laval", par l'abbé Gosselin; "Lettres de voyage, en Europe", par Paul Tardivel; "Corbin et d'Aube", par "Veuillet"; "L'Apostolat des femmes chrétiennes", par l'abbé Delabaye; "petit Larousse, illustré".

"Noels anciens dans la Nouvelle-France" par Mayrand; ou 20 exemplaires de l'Apostolat en Afrique", demi reliés, demi brochés.

Àvis aux personnes que l'oeuvre, les avantages spirituels, et les primes peuvent intéresser.

L'abonnement est au prix ordinaire, 50 sous.

On peut se procurer des carnets de souscription chez les mêmes Soeurs Blanches, par correspondance ou personnellement.

Les prix furent gagnés comme suit:

Main seule: Mlle Albine Brousseau et M. G. Moquin.

Autres prix: Mme T. Senécal, Mlle Moquin, Mme Louis Dubord, Mme Camille Prévoist, MM. Audet, H. Charbonneau (de Montréal); M. Lefebvre. Consolation: Mlle Hermine Corbeau et M. Poirier.

Les prix étaient offerts par Mme Donat Corbell, MM. Eug. Courtois (de Montréal); Anatole Renaud (mercier de Montréal); Jos. Prévoist, J. Corbeau, Camille Prévoist, le maire Brousseau, le notaire Corbell, Louis Dubord, Ulysse Corbell, L. Cardinal.

Après la partie, un délicieux goûter fut servi, puis l'on dansa jusque vers minuit. Au cours de la soirée, l'on chanta une joyeuse chanson composée pour le club et intitulée: "La danse des noms".

Le comité d'organisation se composait de MM. J. Corbeau, F. Brousseau, A. Dery, L. Cardinal, Major, Boismenu, N. Corbell.

L'organisateur général, M. Cardinal, s'est particulièrement signalé par son dévouement.

A NOS AMIS
Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule double voie ferrée, entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Détroit et Chicago.

A TORONTO
en 7 ½ HEURES par

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada quitte MONTREAL à 9.00 a. m.
tous les jours

QUATRE TRAINS EXPRESS par JOUR
MONTREAL TORONTO ET L'OUEST

WAGONS-BUFFET, SAON ET BIBLIOTHEQUE sur les trains du jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire dans les lits, sur les trains de nuit.

FETE DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Des billets, pour aller et retour, seront vendus entre toutes les gares au Canada, aussi à Massena Springs, N. Y., Swanton, Vt.; Island Pond, Vt.; Rouses Point, N. Y.; et gares intermédiaires.

BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE

Départ. 23, 24, 25 décembre; limite de retour 26 décembre. Aussi départ les 30, 31 décembre, 1er janvier avec limite de retour le 2 janvier.

PRIX D'UN BILLET DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS

Départ 21 décembre, au 1er janvier; limite de retour, 3 janvier 1912.

BULEAU DES BILLETS EN VILLE
130 rue St-Jacques. Tél. Mairie 4005.

On gare Bonaventure

**LE PACIFIQUE
CANADIEN**

Le Train de Nuit le plus Rapide

ENTRE

Montréal et Toronto

DEPART A

10.45 p. m., tous les Jours, pour

LA GARE DE LA RUE YONGE, TORONTO

Wagons supérieurs à compartiments et wagons spacieux et confortables.

Le train du C. P. R. n'a pas son égal.

Trains à 8.45 a. m. et 10.00 p. m., tous les jours, pour la gare Union.

Wagon-salon pour Portland, Me., à 9.00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche.

CALEDONIA SPRINGS

POUR CONGE DE FIN DE SEMAINE

TAXES REDUITS

DEPART VENDREDI ET SAMEDI

TOUR jusqu'au LUNDI

Excursions de Noel et du Jour
de l'An

Toronto	 \$10.00	Hamilton	 \$10.63
Ottawa	 3.25	London	 12.95
Quebec	 4.90	Detroit	 14.70
Sherridon	 2.83	Windsor	 12.83
St-Agathe	 1.90	St. John, N.B.	 14.30

et toutes les stations au Canada, Fort William
Ham et l'Est, St-John, N.B. et Saint-Sau-
Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Sus-
pension Bridge et Niagara Falls, N. Y., et
toutes les stations au Canada des Etats du
Vermont et le Maine au

TAUX D'UN PAYSAGE SIMPLE EN PREMIERE CLASSE

Bon pour départ les 27, 24 et 25 décembre
hors, limite de retour 26 décembre, 1911, au-
tres départs, les 30, 31 décembre, 1911, 1
janvier, 1912, limite de retour 2 janvier
1912.

TAUX DE PREMIERE CLASSE, PLUS

Bon pour départ du 2^e décembre au 1^{er} janvier, 1912, limite de retour 3 janvier 1912.

**EXCURSION SPECIALE TAUX D'UN PAS-
SAGE SIMPLE**

Cité de Québec, places des Provinces Maritimes. Bon pour départ du 21 décembre au 1^{er} janvier, 1912 et bon pour retour jusqu'au 3 janvier 1912.

BUREAU DES BILLETS

218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732
8738, où aux gares Viger ou de
la gare Windsor

Cie Générale Transatlantique



A detailed black and white illustration of a large steamship, likely a liner, shown from a side profile. The ship has a dark hull, a white upper section, and a prominent funnel. It is depicted on a choppy sea with a small wake. The illustration is framed within a rectangular border.

DE NEW-YORK AU HAVRE PARIS (France)
Départs tous les jeudis à 10 h. m.

LA TOURAINE	14 déc
LA PROVENCE	21 déc
LA SAVOIE	28 déc
LA LORRAINE	4 janv
LA TOURAINE	11 janv
LA BRETAGNE	18 janv

Départs supplémentaires le samedi.
ROCHAMBEAU, ... 23 décembre
FLORIDE 13 janvier
Renseignements, GENIN, TRUDEAU &
CIE, agents généraux pour le Canada, 22, rue
Notre-Dame-Ouest, Montréal.

Chemin de fer Intercolonial

SOUSSION

Des soumissions cachetées adressées

au soussigné et portant sur l'ende
"Soumission, hangar à fret, Truro
seront reçues le et jusqu'au
JEUDI, 26 DECEMBRE, 1911
Pour la construction d'un hangar
fret en brique, à Truro, N. E.
Les Plans et Specifications peuvent
être vus au bureau du chef de gare,
Truro, N. E., et au bureau de l'Ingé
nieur en Chef, M.

A. W. CAMPBELL,
Président des Chemins de Fer du gou-
vernement, Bureau de l'Adminis-
tration.

rianne Guiheu l'habitaient et répon-
daient aux curieux que leur maître

— Dans les Indes, disaient-ils, et par tout !

Ils gardaient la maison, souriante et parée comme pour le recevoir ; et les mieux informés prétendaient avoir aperçu deux ou trois fois l'inlassable

Qu'importait au reste ? Pimbre était hospitalier à tous, accueillant les pauvres, les malades, les étrangers.

prêts une bolée de cidre et un gros
morceau de pain. Les promeneurs con-
naissaient le lait frais de la Marian-
ne.

La veille, des gens de Batz avaient

Vu — rare spectacle ! — réapparaître en rade la "Reine-des-Mers", ses voiles blanches au vent ; mais où serait-elle demain ?

Voilà tout ce que le commandant

Dumont put apprendre, bribe à bribe
de la vieille Mariannette elle-même : l'ex
cellente Bretonne n'était guère bavante.
Il voulut sortir jusque sur la terrasse

(A suivre)



13

Courroies "BALATA"

Toutes grandeurs en Magasin

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

MARDI, LE 12 DECEMBRE 1911

Translation de la Maison de Lorette.
Lever du Soleil: 7 h. 31; coucher du
Soleil: 4 h. 15. Lever de la Lune: (m.);
coucher de la Lune: 1 h. 07 (s).
Dernier quartier, le 12, à 9 h. 42 m.
du soir.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn et Harrison, 10-12, rue Notre-
Dame Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui, maximum 49
Même date l'an dernier 37
Aujourd'hui, minimum 8
Même date l'an dernier 04

Baromètre: 30.10
11 heures matin 30.11
21 heures 30.12
Le temps qu'il fera: Beau et doux
sauf de pluie.

Mort du curé Auclair

L'ANCIEN CURE DE ST-JEAN-BAP-
TISTE EXPIRE CE MATIN A ST-
POLYCARPE.

Nous apprenons avec regret la mort
de M. l'abbé Magloire Auclair, ancien
curé de la paroisse St-Jean-Baptiste.
M. Auclair est décédé ce matin chez
son frère à Saint-Polycarpe.
Il avait été ordonné prêtre le 19 dé-
cembre 1869.

Québec, 11. — M. l'abbé Charles-
Edouard Carrier, curé de Saint-Joseph
de Beauce, et ancien supérieur du Col-
lege de Lévis, est mort hier matin vers
6 heures 30, en son presbytère.

Retraite Ecclésiastique

La retraite ecclésiastique est com-
mencée ce matin à l'archevêché. Le
R. P. Jodoin, O.M.I., en est le prédi-
cateur.

Pendant le temps de la retraite, on
ne devra s'adresser à l'archevêché que
pour les affaires très urgentes.

Retour de M. Borden

(Spécial au "Devoir")
Ottawa, 11. — L'hon. R. L. Borden
est arrivé à Ottawa, ce matin. Il n'y
aura pas de réunion du cabinet avant
vendredi cette semaine.

Mort du Dr Longtin

A 8 heures ce matin, est décédé à
Laprairie, le Dr Simon Abraham
Longtin, âgé de 71 ans. Il laisse pour
pleurer sa femme, trois filles: Hénri-
ette Longtin, employée au palais de justice;
le Dr Jos. Longtin, et Sergius Longtin,
ainsi que deux fils, Mme J. Bélanger,
et Mlle Laetitia.
Le Dr Longtin était avantageuse-
ment connu dans tout le comté de La-
prairie.
Le "Devoir" offre à la famille en
deuil ses plus sincères condoléances.

Club de chasse et de pêche

Le Club de Chasse et de Pêche Georges
V a tenu hier après-midi, au Rapide
de l'Original, sa réunion annuelle, au
cours de laquelle il a élu les dignitaires
suivants: MM. Henri Thibault, de
Montréal, président; N. Norman
Wright, de Sainte-Agathe, vice-prési-
dent et M. Napoléon Pagé, secrétaire-
trésorier.

Le club a décidé de bâtir une im-
portante maison au lac Boie-Frère.

Conférence médicale à l'Université Laval

Le docteur De Keating-Hart, un cé-
lèbre médecin français a visité ce ma-
tin l'hôpital Notre-Dame et a donné
une intéressante conférence aux étu-
diants et aux internes de cette institu-
tion, sur le traitement médical par
l'électricité.

Ce soir, sous les auspices de la So-
ciété Médicale de Montréal, le docteur
De Keating-Hart fera une conférence
sur: "Le traitement du cancer par la
fulguration", à l'Université Laval.

Tous les médecins de Montréal sont
invités à assister à la conférence.

Commission scolaire

La séance régulière de la Commis-
sion Scolaire Catholique de Montréal
qui se tient le mardi, a été remise à
mercredi, à cause de la visite, en notre
ville, de L.L. AA. RR. le Duc et la Du-
chesse de Connaught.

Tempête dans la Manche

(Spécial au "Devoir")
Douvres, 11. Un terrible ouragan a
ravagé la Manche et le Pas de Calais,
pendant deux jours.

Une vingtaine de personnes ont péri,
et la navigation, en général, a beau-
coup souffert.

Plusieurs navires ont été jetés à la
côte.
Un grand steamer est échoué à Dun-
geness et un autre complètement dé-
truit dans la baie de Douvres même.

Un navire est arrivé ici ayant perdu
son capitaine et six matelots enlevés
par les vagues.

Cercle Sacerdotal

Ce soir, à 8 heures, réunion du cercle
sacerdotal d'études sociales à l'arche-
vêché.

Le R. P. Emile Piché continuera d'y
traiter de l'œuvre des Patronages.

Tous les prêtres sont cordialement in-
vités à y assister et à prendre part à
la discussion.

GARÇONS

On demande deux gar-
çons pour faire les
messages. S'adresser au
"Devoir", 71a rue Saint-
Jacques.

MONSIEUR EMILE ROY

Le chancelier de l'Archevêché nommé vicaire-général
du diocèse

Nous apprenons avec plaisir, que
M. le chanoine Emile Roy, chan-
celier de l'archevêché, a été nom-
mé par Sa Grandeur l'archevêque
de Montréal, vicaire général du
diocèse. C'est une juste récompen-
se et un honneur bien mérité dus
aux grandes qualités administrati-
ves de M. Roy. Le nouveau poste
qui lui est conféré lui donne droit

au titre de Monseigneur.
Le nouveau chancelier est M.
l'abbé Adélard Harbord. C'est un
homme d'un talent remarquable,
et tous ceux qui ont l'avantage de
le connaître apprendront avec joie
sa nomination.
Aux deux nouveaux titulaires
nous offrons nos plus sincères fé-
licitations.

UN AUTRE DRAME CHEZ LES ITALIENS

Francesco Mediatti menace une femme avec un rasoir, et
tire sur un homme

Francesco Mediatti, un jeune
italien, bien mis, à l'air doux com-
me un agneau, a comparu ce ma-
tin devant le recorder Weir, qui
l'a condamné à \$100 ou dix jours
pour port d'arme illégale. Il a
également comparu, quelques mi-
nutes plus tard, devant le juge
Leet, pour répondre à une accusa-
tion de tentative de meurtre.

Il a protesté de son innocence.

Mediatti, qui demeure au No

27 rue DeMontigny Est, se chia-

nait depuis quelque temps, paraît-
il, avec Simon Banani, au sujet
d'une femme.

Mediatti, avant de sortir de chez
lui, samedi, au cours de la jour-
née, menaçait cette femme avec un
rasoir. Il se rendit chez un mar-
chand et acheta un revolver. Dans
la soirée, il tira une balle sur son
rival, et fut arrêté, quelques minu-
tes plus tard, dans la rue Ste-Ca-
therine, entre les rues St-Domi-
nique et Cadieux.

LA NOMINATION DU TRÉSORIER

L'échevin L. A. Lapointe veut régler la question des pen-
sions municipales avant d'approuver la pension de
M. Robb

Les commissaires recommandent
au conseil de nommer M. C. Ar-
noldi trésorier municipal en rem-
placement de M. W. Robb qui don-
ne sa démission et M. J. Collins
sous-trésorier en remplacement de
M. C. Arnoldi.

Comme l'adoption de ce rapport
consacre la mise à la retraite de
M. Robb, avec une pension équiva-
lente aux deux-tiers de son traie-

pointe demandera le renvoi à la
prochaine séance.

"Avant de voter la pension de
M. Robb, dit-il, je veux qu'on ré-
gle la question des retraites pour
les autres fonctionnaires de tous
grades."

L'échevin Lapointe pense que M.
Robb mérite sa pension, mais il ne
veut pas que le sort des autres
fonctionnaires soit laissé en sus-
pens.

UN MEURTRE, RUE PANET

Un jeune Italien poignarde un de ses compatriotes. Il est,
peu de temps après, arrêté, grâce à la perspicacité
de deux agents

Au cours d'une querelle, hier
soir, un Italien du nom d'Antonio
Datolo a tué, d'un coup de poi-
gnard au cœur, son compatriote,
Pietro Calabro, âgé de 49 ans.

La tragédie s'est déroulée chez
Francisco Meduri, 82 rue Panet,
ami commun du meurtrier et de
la victime.

Il y avait dans la maison plu-
sieurs italiens lorsque Datolo et
Calabro, qui étaient deux vieux
ennemis, se mirent à se chamailler.

On les sépara; les deux hommes
parurent se calmer. Tout à coup,
sans crier gare, Datolo bondit sur
Calabro qui était derrière une ta-
ble et lui planta son poignard en
pleine poitrine. Calabro tomba
sans vie et le meurtrier prit la
fuite.

Les témoins du drame restèrent
frappés de stupeur, mais revin-
rent bientôt à eux et avertirent la
sûreté qui lança quatre agents à
la poursuite de Datolo.

Ce dernier était, pendant ce
temps, entre les mains des agents
Dagenais et Desjardins. Il s'é-
tait présenté à eux, dans la rue
Craig, en disant qu'il avait été
blessé en se battant au sujet du
prix d'une bouteille de bière. Il

leur fit voir une large blessure
au bras, qu'il avait reçue ou plutôt,
dit-il, qu'il s'était infligé lui-même à la
main.

Les deux agents très perspicaces
et connaissant le tempérament des
Italiens songèrent, que si l'Italien
qu'ils avaient devant eux s'était
battu, il n'était pas le seul qui eut
reçu des coups.

Datolo déclara que personne au-
tre que lui n'avait été blessé. Je
m'en vais me faire panser à l'hô-
pital, dit-il.

— Nous irons avec toi, firent les
agents soupçonneux.

Ils se rendirent à l'hôpital, té-
léphonèrent à leur chef et appri-
rent qu'un crime avait été commis
dans une maison de la rue Panet.
Le signalement du meurtrier cor-
respondait parfaitement à celui de
Datolo, qui fut conduit sans re-
tard à la sûreté où il fut identifié
par Meduri et la femme de la vic-
time.

Le cadavre de Calabro entre
temps avait été déposé à la mor-
gue où une enquête sera tenue.
Le meurtrier est âgé de 25 ans
seulement. On a trouvé sur lui
un poignard ensanglanté.

TERRIBLE EXPLOSION DE FEU GRISOU

Plus de cent mineurs ensevelis dans une houillère du
Tennessee. L'on garde peut d'espoir
d'en sauver un seul

Bricoville, Tennessee, 11. — Le terri-
ble feu grisou a de nouveau plongé
dans le deuil la population de la ré-
gion.

Plus de cent mineurs ont été ense-
velis samedi matin dans les profondeurs
du sol au puits principal de la mine
"Cross Mountain".

Il reste bien peu d'espoir d'en re-
tirer des survivants. Immédiatement,
les parents des malheureux se ren-
dirent vers les lieux du sinistre et les se-
cours furent organisés en toute hâte.

À la chute du jour, lorsqu'on sus-
pendit les travaux de déblaiement, huit
corps cadavériques avaient été remontés,
dont sept furent identifiés. Le dernier
n'a pu être reconnu.

Plus de dix mille personnes attendent
anxieusement les résultats des tra-
vaux rendus très difficiles et même
périlleux, car à tous moments, on
crainait des éboulements.

Les sommes de lamentations et de
désespoir sont navrantes.

Le président Stephenson, de la
"Knoxville Iron Company", à qui ap-
partient la mine est arrivé un des pre-
miers sur les lieux apportant avec lui
des appareils de sauvetage. M. J. J.
Rutledge, ingénieur des mines attaché
à l'arsenal du bureau des mines à
Pittsburg a reçu l'ordre de diriger les
travaux de sauvetage.

Depuis trente-six heures, tout ce qu'

il y a de mineurs dans la région tra-
vaille avec acharnement au sauvetage
sans avoir, pour ainsi dire pris de
nourriture ni de repos.

Pas une famille de la "Coal Creek
Valley" qui ne soit pas frappée par ce
deuil immense.

On ne connaît pas au juste le nom-
bre des houillères qui étaient au fond
au moment de la catastrophe, mais il
y en avait plus de cent.

Les travaux avancent bien lente-
ment. Une fumée acre s'élève des dé-
combres et recouvre considérablement
la marche des sauveteurs. La plupart
des ensevelis doivent se trouver, croit-
on, à plus de deux milles du puits
d'extraction. C'est dire que les chan-
ces de sauver ceux qui pourraient
avoir été égarés par le grisou, sont
bien minimes.

ON RETIRE HUIT CADAVRES

(Spécial au "Devoir")

Priceville, Tenn., 11. — On a retiré ce
matin huit cadavres des décombres, à

la Mine "Cross Mountain", où depuis
samedi, deux cents mineurs sont ense-
velis.

Cela porte à seize le nombre des
corps ramené à la surface.
On est à peu près certain que les
autres ont péri.

Les sauveteurs disent qu'ils ont ap-
perçu d'autres victimes, mais il est
impossible de les atteindre, à cause de
la chaleur torride qui règne dans le
puits et dans les galeries et aussi par
suite de la fumée acre qui s'est échap-
pée.

Tous les ensevelis sont nés dans le
Tennessee et du Kentucky; il n'y a pas
d'étrangers.

Notes de l'Hôtel de Ville

Naissances et décès.

On a déclaré la semaine dernière
le nombre extraordinaire de 320
naissances, ce qui donne un ex-
cédent de 170 sur les décès.

Les noms des rues.

Comme rien n'a été fait pour
chant les changements des noms
de rues décidés le printemps der-
nier, l'échevin Larivière déclare
qu'il interpellera les commissai-
res à ce sujet.

Renvoi à huitaine.

Le rapport par lequel les com-
missaires recommandent de modi-
fier le contrat d'achat de la pro-
priété Lefebvre, rue Gosford, sera
renvoyé à la prochaine séance.

La rue St-Laurent.

Les commissaires approuvent la
modification des lignes suivant les-
quelles sera percée la rue St-Lau-
rent, de la rue Notre-Dame au
fleuve. Le conseil adoptera le rap-
port.

Les dépôts de garantie.

Les commissaires recommandent
au conseil de remettre leurs dé-
pôts de garantie à six compagnies
de pavage qui ont terminé leurs
travaux de cette année. Comme il
y a beaucoup de récriminations
contre la façon dont ces travaux
ont été faits en plusieurs endroits,
le conseil refusera de remettre ces
dépôts, jusqu'à ce que les pava-
ges aient été refaits à la satisfac-
tion de la Ville.

Un traversier en détresse

(Spécial au "Devoir")

Milwaukee, 11. — Le transbordeur
de wagons "Père Marquette No 20",
s'est échoué sur des rochers, au cours
d'une violente tempête compliquée d'un
brouillard intense au large de North
Point, Lac Michigan.

Il y a trente-trois wagons à bord.
On craint qu'il ne se brise d'un mo-
ment à l'autre.

Le capitaine Massie et les vingt et
un hommes d'équipage ont refusé de
quitter le navire.

Une équipe de sauvetage stationne
auprès du traversier, prête à lui porter
secours en cas d'urgence.

Elections chez des futurs dentistes

Les étudiants en chirurgie dentaire
ont procédé jeudi dernier à l'élection
de leur nouveau conseil. La lutte entre
les candidats fut très vive. Le dépu-
lément du scrutin a donné le résultat
suivant: Président: M. Eugene
Bourgeois; secrétaire-trésorier, M. Al-
phonse Dion; vice-président, M. Paul
Hamel; Porte-drapeau, M. L. Philip-
pe Landry, élu par acclamation; mai-
tre de chapelle, M. Edouard Latour,
élu par accl., conseiller, 4ième année: M.
Théodore Lefort; conseiller, 5ième
année: M. John Meek, élu par accl.,
conseiller, 2ième année: M. Alexan-
dre Milady, élu par accl., le président,
le vice-président, le secrétaire-trésorier
et le porte-drapeau, faisaient partie de
l'ancien conseil.

Le président sortant de charge est
M. Louis de Guise.

C'est M. Ernest Charron qui agit
comme secrétaire de l'élection.

Mort subite à Winnipeg

Winnipeg, 11. — Frank O'Keane, au-
tredoisième de Montréal et d'Ottawa, a été
trouvé mort dans l'escalier de sa mai-
son de pension samedi soir. O'Keane a
succombé à une syncope. Son neveu,
Leslie McKay, demeurait avec lui.
La dépouille mortelle sera transportée ou
à Montréal ou à Ottawa.

Grosse mer à la Guadeloupe

Basse Terre, Guadeloupe, 11. — Une
forte mer a causé des dommages hier
dans notre port. Quatre bateaux,
chargés chacun de soixante tonnes de
marchandises arrivées de France par
le paquebot "Cacique", ont sombré.

Un combat en Chine

(Spécial au "Devoir")
Shanghai, 11. — Une dépêche annon-
ce qu'une bataille sanglante a eu lieu
entre les nationalistes et rebelles, à
Hwang-Pi.

L'engagement qui a duré quarante
heures s'est terminé samedi soir.
Les révolutionnaires ont attaqué la
ville, mais ils n'ont pu en franchir les
portes.

Il y a des milliers de tués et de
blessés de part et d'autre.

Le brouillard à New-York

(Spécial au "Devoir")
New-York, 11. — Plus de vingt vais-
seaux sont ancrés au large de Sandy
Hook et ne peuvent venir à quai, à
cause du brouillard.

La brume est si épaisse que
le service des trains aériens a dû être
interrompu durant les heures de pres-
sée.

M. J. P. Mullarky obtient un contrat

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 11. — M. J. P. Mullarky, de
Montréal, a obtenu le contrat du Cana-
dien-Northern, pour la construction de
la section de son transcontinental, en-
tre Ottawa et Pembroke, soit une dis-
tance de 90 milles.

La Mine "Cross Mountain", où depuis
samedi, deux cents mineurs sont ense-
velis.

Cela porte à seize le nombre des
corps ramené à la surface.
On est à peu près certain que les
autres ont péri.

Les sauveteurs disent qu'ils ont ap-
perçu d'autres victimes, mais il est
impossible de les atteindre, à cause de
la chaleur torride qui règne dans le
puits et dans les galeries et aussi par
suite de la fumée acre qui s'est échap-
pée.

Tous les ensevelis sont nés dans le
Tennessee et du Kentucky; il n'y a pas
d'étrangers.

LE NORD FETEM. ACHIM

Le nouveau député de Labelle est
l'objet d'une enthousiaste ré-
ception de la part de ses électeurs
de Mont-Laurier et de Ferme-
Neuve.

DISCOURS DE MM. JEAN PREVOST ET HONORE ACHIM

Les électeurs des paroisses de Mont-
Laurier (Rapide de l'Original) et de
Ferme-Neuve ont fêté hier, toute la
journée, leur nouveau député, M. Hono-
ré Achim, qui, accompagné de M. Jean
Prevost et de quelques amis, était allé
leur rendre visite et les remercier.
Après le grand messe, les citoyens de
Mont-Laurier se sont réunis dans la jo-
lie petite salle de spectacles qu'ils pos-
sèdent et, sous la présidence de M. M.
Dubrenil, notaire, maire de Mont-Lau-
rier, Augustin Latour, maire du Rapide
de l'Original et Ch. Ouellette, maire de
la Ferme-Neuve, MM. Achim, député
de Labelle et l'honorable M. Jean Pré-
vost leur ont adressé la parole.

M. ACHIM

M. Achim dit que si on le présente
comme un homme de promesses, il es-
père que dans quelques années, il pour-
ra être appelé un homme de promesses
accomplies. "J'aime, dit-il, à repren-
dre contact avec le sol vigoureux et gé-
néreux du nord; c'est là que je viens
puiser la force nécessaire aux luttres
politiques."

Il fait l'éloge de M. Jean Prevost,
qui est le défenseur des droits si sou-
vent frustrés du colon, sur le parquet
de la Chambre provinciale. Et il ajou-
te: "Il faut louer les idées nationalis-
tes, préconisées par des gens désinté-
ressés et n'attendant aucun avantage
pécuniaire, comme les Bourassa, les La-
vergne, les Prevost. Lacordiaire disant:
"Découvrez-vous, voilà un homme!"
Ainsi, doit-on se découvrir devant les
nationalistes, qui ont le courage de
leurs convictions."

"Je ne suis pas, dit M. Achim, com-
me on l'a accusé de l'être, un homme
de clocher. Ce n'est pas le député de
Nominique qui vous prie, mais bien le
député de Labelle. J'aime les gens de
Nominique, qui ont encouragés mes
débutés et ont été mes premiers amis,
mais le clocher de Nominique n'est
pas assez haut pour m'empêcher de voir
les autres, tous les autres clochers du
comté de Labelle."

Parlant ensuite du parlement, où nul-
le mesure d'importance n'a encore été
adoptée, il observe que les libéraux au-
raient bien mieux fait de se séparer
quand ils étaient malades, que de cher-
cher, maintenant qu'ils sont morts, les
causes du mal qui les a tués.

Je vous ai demandé, lors de la cam-
pagne de voter pour ou contre moi,
mais de voter quand même, car votre
importance sera mesurée au nombre de
voix que donnera votre comté. C'est en
faisant montre de vos forces que vous
serez craints et respectés des politi-
ciens, et la crainte de l'électeur est le
commencement de la sagesse.

M. JEAN PREVOST

M. Jean Prevost, ancien ministre et
député de Terrebonne, à Québec, prend
ensuite la parole.

Les colons, dit-il, sont mes meilleurs
amis. Ce sont les soldats de la hache
luttant contre les arbres. Ils ont forcé
pour augmenter la province de Québec;
ils n'ont ni canons ni carabines Ross, et
ils se sont battus mieux que les mari-
nins de M. Laurier.

Je suis venu pour féliciter M. Achim
de son magnifique succès et pour chan-
ger la question de la délimitation d'un
vrai territoire.

"Ils sont rares, à Québec, ceux qui
aiment l'odeur du sapin et de l'épinette;
ceux qui connaissent le vaillant pion-
nier, qui, n'ayant que son cœur et ses
bras, se taille un domaine pour lui et
sa famille. Ici, l'odeur du sapin, ceux
qui connaissent le système de colonisa-
tion suivi sous les dominations fran-
çaise et anglaise."

Un jour, en Chambre, un député des
plus versés dans le sujet, M. Weneles
Lévesque (Rires), s'écriait: "Mais, si
l'on donne au colon le bois qu'il abat,
la province n'aura plus d'argent pour
entretenir les routes des anciennes pa-
roisses". Et je répondais: "Si l'on
souvait voulu conserver les arbres
de la forêt, on ne les aurait pas abattus
pour augmenter la province de Québec;
ils n'ont ni canons ni carabines Ross, et
ils se sont battus mieux que les mari-
nins de M. Laurier."

Nous avons énormément à faire à
Québec. Vous connaissez cette loi mau-
dite, diabolique, qu'on y a enfantée.
Sous la domination française, on don-
nait deux lots aux colons.